



2 sociétés nous ont tromper

Par **emynd**, le **14/05/2009** à **14:14**

Bonjour,

1ere société : nous devions changer notre chauffage car notre chaudière est tomber en panne et ete trop vieille pour être réparé cela étant nous avons décider de nous tourné vers les pompe a chaleur. Un commercial EC***M est venu nous renseigner après son beau discours qui nous a "endormi" il nous a fait signer un bon de commande en nous promettant des economie démontré sur papier et un credit d'impot qu'il a calculer devant nous grâce a ce credit d'impot nous pouvions donc nous permettre cette dépense car comme il nous la expliqué pour baisser le credit en durée ou en mensualité il suffisait de remboursé par anticipation notre crédit avec l'argent reçu soit 8000 euros environ par le credit d'impot. La livraison faite l'installateur est venu hors il s'est trouvé que la moitié n'a jamais fonctionné nous avons donc passer tous l'hivers a nous battre pour avoir du chauffage car dans les piece principal dont la chambre des bébés et salon salle a mangé les 12° etait tous juste atteint, donc de novembre a février suite a menace de porter plainte nous n'avons pas eu une vie décente. et aujourd'hui il s'avère que nous n'avons pas droit au credit d'impot car ils nous on installé trop de matériel par rapport a notre maison donc nous voila endetté plus que prévu....

2eme société: Suite au passage d'un "commercial" qui s'est fait passé pour un responsable de la region nord responsable du passage des antennes terrestre au antenne numerique sur notre ville nous avons pris rendez vous suite a ce rendez vous où il nous a dit que l'on ne devrai payer qu'un abonnement à durée limité et que le matériel, la pose et le sav etait a leur charge nous aurions accès a toute les chaine du cable et du satellite sans restriction nous avons donc signé ce qui nous a était présenté comme un abonnement, après intallation du matériel il savère que nous n'avons acheté qu'une télé LCD qui ne respécte pas tous ce qui nous a ete promis et de plus il nous on fait signer non pas un abonnement mais un crédit alors que j'avais rappeler le lendemain me randant compte que le nom de l'organisme ete une organisme de credit et on ma bien recertifier que c'etait un abonnement qui ne rentré pas

dans mon taux d'endettement suite a cet appel lors de l'installation ils nous on refait signer un papier disant qu'il avait changé d'organisme ils on recopié devant moi et j'ai fait confiance mais il ont triché sur mon loyer et je ne m'en suis pas aperçu de suite

voilà en gros , que peut on faire

Par **emynd**, le **14/05/2009** à **14:15**

juste pour vous remercier d'avance je n'avais plus de place dans la question et pour ajouter que pour la deuxième société il se trouve que ce n'est pas un abonnement mais un crédit